

DEMARCHE DE TRAVAIL : MENER UNE ENQUETE SUR LE MONUMENT AUX MORTS DE SA COMMUNE

Les monuments aux morts ont été construits dans leur immense majorité au début des années vingt, sous l'impulsion des poilus revenus dans leurs villes ou leurs villages. Ils perpétuent le souvenir des combattants tombés dans ce qui fut le premier conflit mondial.

Les dossiers relatifs à la construction des monuments aux morts se trouvent dans la sous série 2 O des Archives départementales. Il comprend généralement les délibérations du conseil municipal, un devis, une description détaillée, une liste des morts de la commune et parfois un croquis. Les archives communales comptent également un dossier sur ce thème.

L'étude de ces monuments commémoratifs, qui sont aussi des œuvres d'art, permet d'aborder les conséquences démographiques, morales et culturelles du conflit. Elle permet également de faire réfléchir les élèves sur le sens du travail de mémoire.

ACTIVITE 1 : SE RENDRE SUR PLACE POUR ETUDIER LE MONUMENT

Nom de la commune étudiée :

Localisation du monument dans la commune (à proximité de l'église, de l'école, de la mairie...)

.....
.....
.....

Description du monument.

Quelle est la forme du monument ?

.....
.....

Quelles sont les inscriptions qui figurent sur le monument ?

.....
.....
.....

Quelles représentations figurées, personnages, emblèmes ou allégories sont visibles ?

.....
.....
.....
.....

Quelle est la signification de ces symboles ?

.....
.....
.....
.....

**ACTIVITE 2 : TRAVAIL D'EXPLOITATION DU DOSSIER RELATIF A LA CONSTRUCTION DU MONUMENT
TIRE DE LA SOUS SERIE 2 O DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

Nom de la commune étudiée :

Les sources

Indiquez la référence précise des sources utilisées :

Indiquez le nombre et la nature des documents qui composent votre dossier

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les institutions et les organismes qui ont produit les documents ?

.....
.....

La construction du monument

Qui a décidé d'ériger un monument aux morts dans la commune ?.....

A quelle date la décision a-t-elle été prise ?

La commune a-t-elle choisi de faire appel à un artiste pour ériger le monument ? En cas de réponse négative, indiquez pourquoi.

.....
.....
.....
.....

Quel(les)entreprise a/ont été choisie(s) pour concevoir et ériger le monument ?

.....
.....
.....
.....

A quelle date celui-ci a-t-il été livré ou inauguré ?

Le coût et le financement du monument

Quel était le coût prévisionnel ?

.....

Quel a été le coût final ? En cas de différence avec le coût prévisionnel, expliquez pourquoi

.....
.....
.....

Comment la construction a-t-elle été financée ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Débats

Le projet a-t-il suscité des débats. Si c'est le cas, indiquez-les.

.....
.....
.....
.....
.....

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES A MENER A PARTIR DE SOURCES EN LIGNE

Sur le parcours des combattants

A partir de la liste des morts (figurant sur le monument ou dans le dossier d'archives), il est possible de compléter les informations personnelles grâce aux fiches des soldats consultables sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/recherche_transversale/bases_nominatives.php

Le site : <http://www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr> comporte des indications supplémentaires (les lieux de sépulture).

Sur les conséquences démographiques du conflit dans la commune

Il est possible de comparer le nombre d'habitants de la commune en 1911 à celui des morts de la guerre en exploitant les recensements de population disponibles sur le site : <http://archives.allier.fr>

Par ailleurs, le discours d'inauguration a pu être reproduit dans les journaux locaux disponibles aux archives départementales)

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE

Les quatre types principaux de monuments aux morts selon l'historien français Antoine Prost

Le monument patriotique : souvent illustré par une statue de poilu au combat ou d'autres allusions guerrières. Il rappelle la victoire trouvée dans la douleur et le sacrifice.

Le monument civique : proche du monument patriotique mais sans dimension militaire : les citoyens rendent hommage aux citoyens.

Le monument funéraire : parfois/souvent situé dans les églises ou les cimetières, il relate les décès et a une symbolique funéraire (urne...).

Le monument pacifiste : plus rare, il dénonce l'horreur du sacrifice et / ou de la guerre et non le sacrifice pour la victoire.

Certains monuments peuvent être composites et associer plusieurs types. D'autres encore intègrent une forte symbolique religieuse.